

La plainte de Said Sadi contre Hicham Aboud en cours d'enregistrement en France

Said Sadi concrétise sa décision d'ester en justice l'ex-journaliste algérien établi en France, Hicham Aboud. Il a annoncé sur sa page facebook avoir entamé les démarches nécessaires pour enregistrer sa plainte auprès des services habilités.

''La plainte déposée contre le capitaine Aboud est en cours d'enregistrement. Les traducteurs ont fait leur travail et les huissiers ont établi leur constat'', a-t-il indiqué. Sadi accuse Aboud d'avoir porté atteinte à son honneur et sa famille dans des vidéos postées sur Facebook et Youtube.

Pour rappel, Hicham Aboud a affirmé dans des vidéos que la Sadi Sadi et les membres de sa famille possèdent un important patrimoine immobilier en France. Des accusations que rejette l'ex-président du RCD.

Sadi affirme également avoir déposé des plaintes contre Mohamed Laârbi Zitout et Amir DZ. ''Concernant les militants Zitout et Boukhors dit Amir DZ, les plaintes sont déposées mais la recherche de leur adresse officielle se poursuit car l'un et l'autre ne veulent pas les dévoiler. Il faut, en effet, obtenir l'adresse officielle exacte de sorte que les individus concernés ne puissent pas prétendre qu'ils n'ont pas reçu leur convocation'', affirme-t-il.

Il précise, par ailleurs que naturellement, ''ce ne sont pas, à proprement parler, les individus qui méritent attention dans cette période d'incertitude nationale mais la mouvance politique qu'ils servent et dont ils relaient les discours et pratiques. L'affaire est bien évidemment politique. En tant que telle, elle concerne toutes celles et ceux qui savent que l'islamisme, n'hésitant pas à recourir à la mobilisation de la délinquance politique, est le principal terreau sur lequel spéculer le militarisme pour justifier son hégémonie'', note-t-il.